

PROCES VERBAL de la réunion du comité directeur de la ligue Nouvelle Aquitaine Savate B. F. et d.a. du 28 Octobre 2023

Visioconférence

La réunion débute à 8h30

Ordre du jour : Points faisant l'objet d'un vote

- 1 – Modification de l'adresse de gestion sur le compte service public.

Points faisant l'objet d'une information

- 1 – Retour sur la « répétition générale » et le recyclage des officiels du 8 octobre 2023.
- 2 – Retour sur l'organisation de la formation des jeunes officiels des 21 et 22 octobre 2023 et information sur la formation organisée par le CD33.
- 3 – Information sur les formations d'officiels adultes à venir.
- 4 – Information sur la future assemblée générale de Ligue.
- 5 – Informations sur le rescrit fiscal et l'accord de l'administration sur notre demande d'agrément « association d'intérêt général »
- 6 – Information sur la création d'un projet de développement de la formation des jeunes et de leur engagement dans nos associations.
- 7 – Information sur les possibilités de subventions communale pour les tireurs participants à des compétitions nationales
- 8 – questions diverses

Membres du comité directeur présents : Mr BARRERE Stéphane (Président), Mlle PEREZ-DIGON Josefina (Vice-présidente), Mlle KLIMENKO Ievgenila (Vice-présidente), Mr DUBOIS Terrence (membre), et Mlle POLLET Aude (membre).

Membres excusés : Mr NICOLAS Patrick (Membre), M Bibard Clément (Trésorier).

Présidents de comités départementaux présents : Mlle PEREZ-DIGON Josefina (CD33), Mr DUBOIS Terrence (CD79) et Mr LANGLOIS Le ROY Yannick (CD40), M TESSERON Sébastien (CD16), Mlle POLLET Aude (CD23), Mme GASPERONI Sandrine (CD19).

Invité : M MECENE Rémy (agent de développement)

5 membres du CD sur 12, la réunion peut avoir lieu.

1° Vote

Modification de l'adresse de gestion sur le compte « service public » - Cette adresse deviendra la même que celle du siège social soit : Mairie - 9 Esp. du 18 Juin, 33230 Saint-Médard-de-Guizières.

Voté à l'unanimité

2° Informations

Le président précise les difficultés rencontrées lors de nos dernières organisations de formation notamment en matière de taille de salle.

En matière de formation des officiels il précise que dorénavant une formation de délégué officiel aura lieu tous les 2 ans.

Le président informe que le mandat du Comité Directeur expirant au plus tard le 31 mars suivant les jeux olympiques d'été, une assemblée électorale aura probablement lieu lors du dernier trimestre 2024. Le président incite les participants à proposer des listes lors de ces élections.

Le président nous indique que suite à l'établissement d'un dossier de rescrit fiscal, la Ligue est reconnue d'intérêt général par l'administration et peut donc recevoir des dons et profiter du mécénat.

Le président informe ensuite que dans le cadre de sa formation au DEJEPS, Rémy Mécène est en train de développer un projet autour de la formation et de l'engagement des jeunes.

Questions diverses

Pas de question

La séance est levée à 10h00

Le président

Stéphane BARRERE

